

Plaidoyer pour la part de la jurisprudence en traductologie

Uzoma Chukwu

Volume 36, Number 4, décembre 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002244ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002244ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chukwu, U. (1991). Plaidoyer pour la part de la jurisprudence en traductologie. *Meta*, 36(4), 558-566. <https://doi.org/10.7202/002244ar>

PLAIDOYER POUR LA PART DE LA JURISPRUDENCE EN TRADUCTOLOGIE

UZOMA CHUKWU
Université Lumière Lyon 2, Lyon, France

INTRODUCTION

La traductologie a fait d'énormes progrès depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce progrès a été caractérisé par un cycle rapide d'obsolescence et de renouvellement. Si cette évolution témoigne de l'intérêt, sans cesse croissant, que suscite le domaine, elle est aussi symptomatique d'une discipline qui serait en retard et qui se cherche.

Ce cycle à grande vitesse peut aussi comporter un danger. Il peut conduire à un double hiatus : d'abord entre la traduction (la pratique) et la traductologie (la théorie) et ensuite, entre les traductologues et ceux qui traduisent. D'où l'intérêt de ce nouveau méta-discours qui se développe autour du discours traductologique habituel (Ladmiral 1987, entre autres). Le présent article s'inscrit dans le cadre de ce discours métatraductologique dont le but est d'essayer de définir des cadres pour le développement de la traductologie.

Nous soutiendrons que l'avènement de traductologies unifiantes a été une bénédiction pour la traduction mais que celles-ci ont leurs limites et que la notion de théorie en matière de traductologie devrait recevoir une interprétation assez étendue permettant de donner à la traductologie une dimension utilitaire. Nous plaiderons donc pour une certaine indulgence académique dans l'évaluation des traductologies que nous qualifierons de jurisprudentielles.

ÉTAT DE LA QUESTION

On trouve dans la plupart des écrits sur la traduction des tentatives pour décrire l'état de la question. (Voir surtout Delisle 1982 et Ladmiral 1987.) Il n'est donc pas question de recommencer ici. Nous nous bornerons à combler certaines des lacunes que nous relevons dans ces études. Car si jusqu'ici on n'a cessé de passer au crible les traductologies qui s'inspirent des linguistiques contrastives, en suggérant que la voie salvatrice était celle proposée par les théories unifiantes, celles-ci ont sans doute joui d'une certaine impunité. Aucun exposé clair de leurs mérites et de leurs limites n'a été fait. C'est pourquoi nous nous occuperons surtout d'elles ici, cherchant à chaque fois à voir en quoi elles se distinguent des traductologies inspirées des linguistiques contrastives.

TRADUCTOLOGIES UNIFIANTES ET TRADUCTOLOGIES ATOMISANTES

On peut envisager la classification des traductologies selon différentes optiques. On peut chercher à déceler dans une traductologie soit une force centripète soit une force centrifuge. Selon que c'est l'une ou l'autre de ces forces qui domine, on aura des traductologies unifiantes ou des traductologies atomisantes.

Ce deuxième type est constitué de traductologies disparates qu'on a désignées différemment mais qu'on peut toutes ramener sous la même appellation. Elles procèdent

souvent par des méthodes empruntées aux linguistiques contrastives. Les traductologies unifiantes, quant à elles, comprennent toutes les traductologies qui cherchent à ramener tous les problèmes de la traduction à un seul qu'elles se proposent de résoudre au sein d'un monisme théorique cohérent. La théorie interprétative de l'École de Paris en fournit un bon exemple.

Nous serons surtout amené à nous concentrer sur la théorie interprétative parce qu'elle nous semble plus représentative des préoccupations de cette catégorie de traductologie. Mais qu'il soit dit à cette occasion que l'existence de projets de traductologie unifiante s'inspirant de la linguistique (même si l'on prend bien soin de préciser qu'il s'agit cette fois-ci de linguistiques autres que contrastives¹) donne tort à ceux qui ont conclu un peu hâtivement que l'avenir de la traductologie était désormais du seul côté de la psychologie.

LA THÉORIE INTERPRÉTATIVE

On peut dire que la théorie interprétative est née d'une réaction contre les méthodes parcellaires et anecdotiques de traductologies antérieures, surtout celles qui se sont inspirées des linguistiques contrastives, ainsi que des tentatives de fonder une pédagogie de la traduction sur ces méthodes. Elle leur reproche d'avoir choisi pour objet de leur attention la traduction considérée comme produit fini et non la traduction comme processus. Elle souligne de façon particulière la distinction entre les problèmes de traduction, qu'elle retient comme objet d'étude et les problèmes de langue qu'elle écarte de son champ d'investigation. C'est sans doute à la théorie interprétative que pense Ladmiral (1987 : 22) lorsqu'il écrit : [...] *on voit actuellement ce que j'appellerai une traductologie inductive ou scientifique qui regarde du côté de la psychologie cognitive et prend pour objet «ce qui se passe dans la tête des traducteurs».*

Nous pensons toutefois que malgré l'adhésion qu'elle a recueillie, la théorie interprétative n'a pas connu sa forme définitive. À ses débuts, elle se voulait valable uniquement pour la traduction fonctionnelle, pour ce que Delisle (1982) appelle les *textes pragmatiques*. Mais depuis, elle n'a pas su résister à la tentation de la vocation universelle².

On pensera que la théorie interprétative de la traduction, valable pour la traduction fonctionnelle, celle des rapports économiques, politiques, techniques, ou scientifiques, celle des notes de travail, celle des brochures de vente, ne saurait s'appliquer à la traduction littéraire ou poétique. Nos recherches ont certes jusqu'à présent porté en majeure partie sur des textes fonctionnels. Cependant, et sous réserve de travaux plus élaborés, rien ne nous semble s'opposer à son application à d'autres catégories de textes. (Lederer 1987 : 16)

Un autre point d'évolution que l'on constate en regardant de près les grands moments de la théorie tels qu'ils ressortent de ses plus importants «manifestes», c'est la distance que semble prendre aujourd'hui Paris vis-à-vis de la filiale canadienne de l'école. Car même si Lederer (1987) fait inclure Delisle (1982) dans sa bibliographie relative à la théorie interprétative, elle trouve l'occasion à l'intérieur de l'article de souligner que la théorie interprétative «écarte de son champ d'investigation les linguistiques contrastives et la *discourse analysis*» (Lederer 1987 : 12). Cet avertissement nous paraît une façon de se démarquer de Delisle dont le titre montre clairement combien il emprunte aux méthodes de l'analyse du discours et dont les exemples d'analyse du discours, pour brillants et pénétrants qu'ils soient, ne pouvaient pas manquer d'embarrasser les tenants de la théorie interprétative qui d'emblée écarte de son champ les problèmes de langue.

PROBLÈMES DE LANGUE ET PROBLÈMES DE TRADUCTION

On a surtout cherché à fonder la distinction entre les traductologies s'inspirant des linguistiques contrastives et les traductologies unifiantes sur l'opposition entre ce qu'on a appelé les problèmes de langue et les problèmes de traduction. Ainsi, on a reproché aux traductologies s'inspirant des linguistiques contrastives de s'être consacrées, à tort, aux problèmes de langue, qu'elles essaient de cataloguer. Si certaines des méthodes de ces traductologies et les tentatives de bâtir une pédagogie de la traduction sur elles laissent beaucoup à désirer, il n'en reste pas moins que cette opposition a été souvent exagérée, que la distinction est plus théorique que pratique. Car si l'on peut, dans un cours de traduction, aborder certains problèmes parce qu'ils relèvent de la traduction et en évacuer d'autres parce qu'ils relèvent plutôt de la langue, on ne peut pas procéder de la même façon devant un texte qu'on est appelé à traduire. C'est, nous semble-t-il, ce qu'affirme Steiner (1978 : 56) : en deux mots : *à l'intérieur d'une langue, ou d'une langue à l'autre, la communication est une traduction. Étudier la traduction c'est étudier le langage.*

La distinction qui nous concerne ici pose de nouveau la problématique bien connue du rapport entre langage et pensée. Tous les aspects de la controverse qui a entouré cette problématique ne peuvent évidemment pas être abordés ici. Cependant, on peut affirmer que si les deux positions extrémistes — complète indépendance entre langage et pensée d'une part et d'autre part strict déterminisme et relativité linguistique de l'hypothèse de Sapir-Whorf³ se sont longtemps affrontées et partagé le champ, aucune ne semble plus recueillir d'adhérents.

Aujourd'hui, il semble bien qu'on arrive à un consensus selon lequel, entre le langage et la pensée, existe une certaine interdépendance, et on accepte volontiers une version moins tranchée de l'hypothèse de Sapir-Whorf. Même si l'on pouvait concevoir une situation où le langage et la pensée seraient entièrement indépendants l'un de l'autre, partout où ils se sont faits un dans une pensée verbalisée, il est difficile, sinon impossible, de les séparer de nouveau. Il convient donc de souligner que la langue, en traduction, n'est pas un simple outil, un contenant que l'on peut jeter pour ne conserver que son contenu, le message qu'il permet d'exprimer. C'est pourquoi nous considérons que la phase de la traduction dite «phase de déverbalisation» au sein de la théorie interprétative n'a qu'un intérêt méthodologique.

D'autre part, on voit par cette institution d'une dichotomie entre le langage et la pensée, l'influence de l'interprétation (de conférence) sur la théorie interprétative de la traduction. Toute la théorie interprétative de la traduction nous paraît la transposition telle quelle d'une théorie qui a fait ses preuves ailleurs. Si en interprétation, du fait de la nature évanescence du discours oral, l'interprète se voit obligé de ne garder que ceux des éléments du discours qui lui permettront de reconstituer l'essentiel du message, il n'en est pas de même en traduction. Le drame de la traduction c'est qu'elle a affaire à l'écrit et l'écrit est un mouvement qui s'est figé ; il exerce sur nous une tyrannie qui nous oblige à y retourner sans cesse et, souvent, malgré nous. Ceci est autant vrai du traducteur que de celui qui sera appelé à juger de la qualité de la traduction qui, à chaque moment de son évaluation, est obligé d'opérer des allers et retours entre le texte de départ et le texte d'arrivée pour s'assurer que l'équilibre entre la langue source et la langue cible a été rétabli, équilibre que l'interprétation d'appropriation ne manque jamais de rompre. Certes, l'original constitue souvent une source de blocage et il est naturel que l'on cherche à s'en passer mais une telle solution ne peut être que provisoire. Tôt ou tard, le traducteur se rend compte qu'il est obligé d'y revenir.

TRADUCTOLOGIES EN AVAL ET TRADUCTOLOGIES EN AMONT

On a aussi cherché à distinguer les traductologies s'inspirant des linguistiques contrastives des traductologies unifiantes par l'opposition que renferme implicitement la formule «traductologies en aval⁴», employée pour qualifier les premières. Ces traductologies sont dites «en aval» parce qu'elles se donnent pour objet d'analyse le produit fini de l'activité traduisante au lieu du processus lui-même. Le problème posé ici demande que l'on s'entende sur le degré d'élasticité à donner au concept de théorie et que l'on sache la place de la théorie en traduction.

Quand on parle de théorie dans les sciences dures, on entend en général une élaboration systématique, cohérente, qui explique ou prédit un fait, une espèce de «grosse machine» dont doit sortir le fait prédit ou expliqué. Il serait trop demander à la traductologie que de satisfaire aux mêmes conditions. En effet, la fonction d'une théorie n'est pas la même en traduction qu'en physique, par exemple. Il y a, dans les sciences dures, une relation de cause à effet entre une théorie et le fait qu'elle prédit ou explique qui n'existe pas entre une traductologie et une traduction. Et il serait vain de chercher à donner à la traductologie une fonction autre que celle d'améliorer la pratique de la traduction. Notre civilisation n'a pas attendu l'avènement d'une théorie de la traduction capable de rendre parfaitement compte de l'opération traduisante pour se mettre à traduire les textes anciens qui ont constitué sa fondation. Et c'est peut-être là, à notre avis, qu'il faut chercher la différence majeure entre une théorie en physique, par exemple, et une théorie de la traduction.

PAR DELÀ L'OBSOLESCENCE EN TRADUCTOLOGIE

La traductologie connaît aujourd'hui une forme de crise, ce qui n'est pas mauvais en soi. Cette crise est relative à l'orientation générale des recherches traductologiques.

Pour qui a suivi le discours qui se fait dans le domaine depuis les trente dernières années, on constate qu'après le très grand succès des traductologies des débuts s'inspirant des linguistiques contrastives, la mode paraît aujourd'hui pencher du côté des traductologies unifiantes. Et nul ne peut plus, comme ce fut encore le cas au début des années quatre-vingts⁵, douter sérieusement ni de la faisabilité ni de l'opportunité d'une théorie unifiante en traductologie. Cependant, si les théories unifiantes se portent bien, les traductologies s'inspirant des linguistiques contrastives n'ont pas rendu l'âme. Au moment où les théoriciens de ces deux grandes tendances poursuivent leurs travaux sans trop se préoccuper de ce qui se fait dans l'autre camp, serait-il peut-être bienvenu d'essayer de transformer les antagonismes en complémentarité.

Parce qu'elles représentent la recherche de l'ordre et d'un grand dessein, surtout dans la pédagogie de la traduction, l'avènement de théories unifiantes était un impératif. Mais comment parvenir à une théorie capable de rendre compte de tout cet «ensemble de pratiques qui ne peuvent pas être réduites les unes dans les autres» (Culioli 1987 : 4) sans laisser une contrepartie ? En d'autres termes, une théorie unifiante se fait à un certain prix ; ce prix, c'est, d'une part, une très grande généralisation (et simplification) et, d'autre part, une intellectualisation poussée. Quand on pense au cas précis de la théorie interprétative, par exemple, elle atteint cet objectif justement parce qu'elle parvient à subsumer tout modèle de traduction dans le modèle plus large de la communication. L'idée d'une équation entre la traduction et la communication est un thème qui revient assez souvent dans les écrits sur la traduction et, chez Steiner (1978 : 54), l'idée est exprimée avec une telle force que l'équation devient un véritable palindrome⁶ :

Tout modèle de la communication est également le schéma d'une trans-lation, d'un transfert horizontal ou vertical.

Une telle généralisation permet sans doute de prendre les dimensions globales du problème que toute théorie de la traduction devait se proposer de résoudre mais s'en tenir là aboutirait à trop laisser le traducteur à ses propres ressources à des moments où il a besoin qu'on vienne à son secours. Car même quand une traductologie aura souligné, sans équivoque possible, que la traduction d'une phrase aussi innocente que «Her surgeon was able to do just that⁷» nécessite une analyse méthodique de tout ce qui entoure l'énoncé et l'énonciation, elle aura tort de se taire sous prétexte que le reste n'est que problème de langue.

LA TRADUCTOLOGIE ET L'UTILE

Il importe de remarquer que les théoriciens de la traduction se sont souvent fait une idée erronée du traducteur ordinaire, celui qui traduit d'abord parce que c'est tout ce qu'il sait faire pour gagner sa vie et non parce qu'il est animé par le désir de faire reculer les frontières du savoir. Bien qu'il travaille sur un produit qu'on qualifierait de produit direct de l'intellect, le traducteur ordinaire tel que nous venons de le décrire n'est pas un intellectuel. Nous sommes enclin à penser qu'il jugera une traductologie plus par son utilité que par la cohérence interne dont elle témoigne. C'est peut-être ce qui explique qu'un ouvrage comme celui de Vinay et Darbelnet (1977) continue, en dépit de nombreux défauts sur lesquels les critiques n'ont cessé d'attirer l'attention ces dernières années, de fournir de bonnes recettes et d'inspirer d'autres travaux du même style. C'est un ouvrage qui est, avant tout, *un outil*.

Nous croyons, par conséquent, que le concept de théorie en traductologie devrait recevoir une interprétation plus élastique permettant d'intégrer tout ce qui est susceptible de constituer un outil pour le traducteur. En d'autres termes, plutôt que de rechercher systématiquement une puissance prédicative ou explicative dans les traductologies, le critique devrait faire de l'aptitude prospective la pierre de touche de l'évaluation des traductologies. Ceci permettra d'avoir, à côté des théories unifiantes qui visent à améliorer la pratique de la traduction en essayant de décrire et de maîtriser le processus qui permet d'aboutir au texte d'arrivée, d'autres «théories» de visées plus modestes. Ces dernières devront, d'une part, écarter de leur champ la quête de la panacée permettant de tout traduire et, d'autre part, éviter de se proposer en méthodes de traduction pouvant constituer la base d'une pédagogie⁸. Elles se concentreront plutôt sur la tâche, sans doute moins noble mais combien utile, de permettre au traducteur de résoudre des problèmes précis.

LA TRADUCTOLOGIE ET LE PSYCHOLOGIQUE

Les problèmes auxquels nous venons de faire allusion sont souvent de nature à occasionner des passages à vide chez le traducteur. Mais, mis à part ce blocage psychologique momentané, il existe un problème permanent, associé à l'acte de traduire, que la traductologie devrait permettre aussi de surmonter. Il s'agit de l'angoisse que l'on ressent lors de la traduction d'un texte, que ce soit le texte d'un traité sur les missiles balistiques entre les superpuissances ou d'un simple prospectus destiné aux touristes. Cette angoisse naît de la découverte, sans cesse renouvelée par le traducteur à chaque fois qu'il choisit entre un mot et son synonyme, entre une structure et une autre, qu'il est seul devant un choix de grande portée. C'est la même angoisse, on l'imagine, que celle que doit ressentir le juge à chaque fois qu'il est appelé à prononcer un jugement parce que, lui aussi, il sait que malgré l'existence de textes de loi, l'appréciation définitive lui appartient, à lui seul. C'est une responsabilité si lourde que le juge éprouve souvent le besoin de briser sa solitude en se référant à ce qu'ont fait ceux qui, avant lui, se sont trouvés dans des situations semblables. C'est, bien évidemment, la raison d'être de la jurisprudence.

Contrairement à Newmark (1981), nous sommes donc de l'avis que la traductologie, ou tout au moins une partie de celle-ci, doit pouvoir remplir une fonction homologue pour le traducteur. Et il nous semble que seules les traductologies atomisantes peuvent offrir le cadre dans lequel investir la traductologie de ce rôle thérapeutique dont Ladamir (1987) propose une esquisse.

Nous plaidons donc pour une traductologie mixte à deux composantes principales : une première composante constituée de ce que nous appellerons, pour rester dans le domaine juridique, des *traductologies de textes fondamentaux* et une seconde composée des *traductologies de textes de jurisprudence*. La première comprendra les théories unifiantes qui énoncent de grands principes mais qui, pour rester cohérentes et satisfaire à des règles de forme, ne peuvent pas se hasarder sur le terrain miné des détails que peut engendrer le vaste éventail de pratiques regroupées sous l'appellation «traduction». Ces traductologies constitueront surtout la base de l'élaboration des programmes de formation de traducteurs.

Quant à la seconde, celle des textes de jurisprudence, elle fera plutôt figure de recueil, rassemblant les solutions que les traducteurs ont pu apporter aux problèmes rencontrés au cours de leur travail, solutions qui seront aussi les interprétations qu'ils auront données des grands principes énoncés par les traductologies de textes fondamentaux. Si la pratique de la traduction précède, au moins dans le temps, la réflexion sur celle-ci, c'est que la traductologie n'est pas quelque chose que l'on donne dans des tables depuis un Mont Sinaï ; la pratique de la traduction doit informer la théorie de la traduction autant que celle-ci l'informe. Ainsi, cette seconde composante, parce qu'elle représentera les solutions réelles qu'auraient proposées des traducteurs à des problèmes réels, apportera l'*utile* qui complétera la rigueur scientifique des théories unifiantes. Cette composante rassemblera tout ce qu'on a appelé, faute de mieux, traductologies atomisantes : les stylistiques et syntaxes comparées, les approches de la traduction, les problèmes (théoriques ou non) de la traduction, les mémentos, etc., mais aussi les poétiques.

CRITÈRES POUR L'ÉVALUATION DES TRADUCTOLOGIES

En suggérant une traductologie mixte constituée d'un peu de tout ce qui se fait dans le domaine, nous n'ignorons pas que la plupart des traductologies, surtout celles de la composante des textes jurisprudentiels, témoignent d'importantes insuffisances et que telles quelles, elles ne peuvent pas cohabiter en parfaite symbiose. Nous apportons donc le rectificatif suivant : l'inclusion définitive d'une traductologie dans le projet sera assujettie à la condition qu'elle soit épurée.

LES TRADUCTOLOGIES ET LA CONFIANCE DANS LE LANGAGE

La première épuración que nous envisageons doit permettre de les débarrasser de tout ce qu'elles ont emprunté aux méthodes policières de la psychologie de la peur. Certaines traductologies ont cherché à sensibiliser le traducteur aux problèmes posés par les langues en contact de sorte que le traducteur finit par être hanté par la présence possible de pièges ; il en voit partout, même là où il n'y en a pas.

Une théorie de la traduction se doit avant tout d'inspirer la confiance, l'optimisme et la foi, dans l'intelligibilité du monde, du réel et dans la capacité du langage à rendre compte de cette réalité. C'est cette volonté impérieuse d'inspirer la confiance qui explique la note de violence et d'érotisme que relève Neild (1989) dans le langage de la description du processus de la traduction chez Steiner (1978).

La raison d'être du langage n'est pas de tromper ceux qui s'en servent. Si, parfois, les mots nous réservent des surprises ce n'est pas pour autant qu'il faut conclure que le

langage n'est que faux-semblant. Tenir un tel discours n'est pas compatible avec la vocation de traducteur. Un traducteur doit croire profondément à la possibilité de ce qu'il fait et chaque traduction doit être la profession de cette foi. C'est pourquoi il nous paraît urgent que soit banni tout recours aux méthodes se fondant essentiellement sur des *a priori* (même s'il s'agit d'un *a priori* aussi raisonnable que «on traduit des messages et non des mots») ou recourant à la crainte. Les longues listes de faux amis, par exemple, qu'il faut mémoriser et essayer à tout prix de repérer dans les textes, peuvent être utiles au traducteur mais elles n'ont pas vraiment de place dans les cours de traduction. Si ces méthodes permettent parfois d'éviter des fautes attribuables à la naïveté linguistique, elles les remplacent assez souvent par d'autres dues à une sophistication linguistique outrée.

LES TRADUCTOLOGIES ET LA MYSTIFICATION

D'autres traductologies ont cherché plutôt à entourer la traduction d'une aura mystificatrice qui en fait un domaine réservé aux seuls surdoués. Quand on voit le genre de spéculations que certaines traductologies proposent à la place de la traduction, on ne peut pas s'empêcher de s'inquiéter autant pour la pratique de la traduction que pour ceux qui veulent faire carrière en traduction.

Il faut de la même façon en finir avec la mystification gratuite. Comme le faisait remarquer Culioli (1987), la déconstruction des jeux psychosociologiques et des relations intersubjectives que recèle le texte est très importante mais il faut que cela soit seulement un moyen permettant d'aboutir à un résultat. Il ne faut ni qu'elle se propose à la place de la traduction ni qu'elle ait pour seul but de mystifier.

LES TRADUCTOLOGIES ET LA PRATIQUE DE LA TRADUCTION

Les traductologies doivent aussi chercher à se fonder davantage sur la pratique. C'est cet ancrage dans la pratique qui permettra de cultiver la vertu primordiale d'humilité dont toute théorie de la traduction et, par ailleurs, tout traducteur ont besoin. Car même lorsqu'une théorie de la traduction prend soin de restreindre son champ d'application à des domaines précis tels que ceux des textes pragmatiques ou littéraires ou bibliques, elle manquera toujours d'humilité si elle ne conduit pas celui qui s'en inspire à reconnaître que, même dans un texte dit pragmatique, ou littéraire, ou biblique, il y a toujours un jeu de plusieurs fonctions du langage et que, d'une phrase à une autre, d'un paragraphe à un autre, d'une section du texte à une autre, il peut être appelé à changer radicalement d'attitude.

LES TRADUCTOLOGIES ET LEUR PRÉSENTATION

Ce point qui, de prime abord, ne semble pas revêtir beaucoup d'importance, concerne la présentation externe des traductologies, surtout celles qui se veulent jurisprudentielles. Si l'on est d'accord sur le principe qu'une partie au moins de la traductologie doit être le recueil des textes de jurisprudence en traduction, le problème de présentation externe se pose nécessairement.

Qui dit textes de jurisprudence dit aussi un nombre important de textes et si ceux-ci ne sont pas présentés d'une manière qui permette de s'y retrouver facilement, ils ne peuvent pas être de grande utilité. Il s'agit là peut-être du plus grand reproche que l'on puisse faire à un ouvrage comme celui de Vinay et Darbelnet (1977).

Donc, les traductologies qui se veulent jurisprudentielles doivent être présentées d'une façon qui permette la *consultation* rapide. Le mode de lecture de telles traductologies ne peut pas être celui de la lecture suivie.

CONCLUSION

Nous avons suggéré que la traductologie se trouve devant un choix fondamental quant à l'orientation générale à privilégier. Cependant, on peut se demander si ce choix existe vraiment. Car quel que soit l'attrait que peut exercer la voie unifiante sur la théorie de la traduction, peut-on bannir les traductologies atomisantes d'un simple geste de la main ? Les expériences de ces dernières années semblent indiquer le contraire.

Bien que ces traductologies dites atomisantes et d'inspiration surtout linguistique n'aient cessé de faire l'objet de critiques virulentes, elles ont continué de pulluler, pour employer un mot qui traduit bien le dédain dans lequel certains les tiennent. Ce phénomène, à notre avis, ne peut s'expliquer que par la persistance de la demande.

La nature même de la traduction semble rendre impérative l'existence, à côté des traductologies qui se rangent, c'est-à-dire qu'on remet en place dans les rayons de sa bibliothèque, d'autres qui, comme les dictionnaires, ne se rangent pas, qui traînent éternellement sur le bureau du traducteur. Il est vrai qu'en choisissant de cataloguer des problèmes et des cas, elles se condamnent à l'inexhaustivité mais faut-il y renoncer parce qu'on sait qu'avec la méthode qu'elles préconisent l'exhaustivité est impossible ? Il est vrai qu'elles manquent de cohérence interne mais faut-il sacrifier la pertinence et l'utile à l'autel de la cohérence ou de quelque autre critère formel ? Une théorie de la traduction ne doit-elle pas être aussi et surtout, comme le suggérait LADMIRAL (1987), une théorie pour la traduction et pour le traducteur ?

NOTES

1. Voir Culioli (1987) et Garnier (1984).
2. Il faut noter que c'est un reproche que fait Delisle (1982) à Nida, qu'il accuse d'avoir cherché à fonder une théorie universelle de la traduction à partir de l'exemple de la Bible.
3. Le découpage du réel serait rigoureusement fonction de la langue qu'on parle.
4. L'emploi de cette formule qu'on peut lire dans LADMIRAL (1987) implique nécessairement l'opposition à «traductologies en amont». D'où l'opposition dans notre sous-titre.
5. Voir, par exemple, Newmark (1981) dont le titre même suggère son refus du monisme sur lequel sont fondées les théories unifiantes.
6. Voir aussi le passage du même Steiner (1978) cité plus haut.
7. Cette phrase a fait l'objet d'une analyse très détaillée dans Delisle (1982).
8. Nous pensons qu'une bonne partie des malheurs des traductologies atomisantes, c'est de s'être proposées en méthodes de traduction au service de l'enseignement de la traduction. Vinay et Darbelnet, par exemple, est accompagné d'un cahier d'exercices pour l'élève et d'un livre du maître.

BIBLIOGRAPHIE

- CULIOLI, Antoine (1987) : «Un point de vue énonciatif sur la traduction», entretien avec Antoine Culioli ; propos recueillis par Jean-Luc Goester, *Le Français dans le monde. Retour à la traduction*, pp. 4-10.
- DELISLE, Jean (1982) : *L'Analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, Coll. Cahiers de traductologie, 2.
- Le Français dans le monde. Retour à la traduction*, numéro spécial, août/septembre 1987, Paris, Hachette.
- GARNIER, Georges (1984) : «La Traduction en anglais du présent français. Étude de psychosystématique comparée», *Sigma*, Publication du C.E.L.A.M., Université Paul Valéry Montpellier et Université de Provence, Aix en Provence, n° 8, pp. 55-73.
- LADMIRAL, Jean-René (1987) : «Traductologies», *Le Français dans le monde. Retour à la traduction*, pp. 18-25.
- LEDERER, Marianne (1987) : «La Théorie interprétative de la traduction», *Le Français dans le monde. Retour à la traduction*, pp. 11-17.
- MOUNIN, Georges (1963) : *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, Coll. TEL.
- NEILD, Elizabeth (1989) : "Translation is a Two-way Street: A Response to Steiner", *Meta*, 34-2, pp. 238-241.
- NEWMARK, Peter (1981) : *Approaches to Translation*, Oxford, Pergamon.
- SELESKOVITCH, Danica (1981) : «Recherche universitaire et théorie interprétative de la traduction», *Meta*, 26-3, septembre 1981, pp. 304-308.

STEINER, George (1978): *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, traduit de l'anglais par Lucienne Lotringer, Paris, Albin Michel.

VINAY, J.-P. et J. DARBELNET (1977): *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Didier.

* Nous remercions MM. Philippe THOIRON et Henri BÉJOINT qui ont bien voulu relire le manuscrit.